

Règlement

SWISS BREED CLASSIC (SBC)



Base

- Programme d'élevage et règlement du livre généalogique FECH
- Règlement de test en terrain équitation

But

- Comparaison des meilleurs chevaux de 3 ans nés la même année
- Création d'une plate-forme pour la commercialisation de ces chevaux

Organisation

La FECH organise le Swiss Breed Classic en collaboration avec un organisateur régional. Au début de chaque année, le comité décide du lieu et de la date.

Qualification

Les meilleurs chevaux de chaque place de test en terrain sont sélectionnés. Le nombre définitif des chevaux sélectionnés dépend du nombre total des participants de chaque test en terrain. Les propriétaires des chevaux sélectionnés reçoivent une invitation avec les documents nécessaires pour l'inscription.

Les chevaux sont répartis selon leurs aptitudes dans les groupes dressage ou saut.

Groupe Dressage Critère: moyenne des quatre notes pas, trot, galop et aptitude sous la selle;
15% des meilleurs chevaux de chaque place, mais ayant au moins une moyenne de 7; toutefois tous les chevaux avec une moyenne d'au moins 8 et au minimum 1 cheval par place (le meilleur cheval)

Groupe Saut: Critère: moyenne des notes du saut en liberté;
15% des meilleurs chevaux de chaque place, mais ayant au moins une moyenne de 7; toutefois tous les chevaux avec une moyenne d'au moins 8 et au moins 1 cheval par place (le meilleur cheval)

Selon le nombre total de chevaux participant au test en terrain, le comité peut au besoin décider d'augmenter le pourcentage de chevaux qualifiés.

Déroulement groupe dressage

- Présentation sous la selle
monté par le propriétaire ou par un cavalier mandaté dans les 3 allures, par groupe de 2 chevaux, appréciation par 3 juges (2 cavaliers neutres & 1 juge à pied); notes pour les trois allures de base
- Tour final avec test du cavalier neutre (Finale)
Les 6 meilleurs chevaux de la qualification sous la selle se qualifient.
jugement par 2 cavaliers neutres sous la selle ainsi que par le juge à pied; notes pour les allures de base et l'aptitude à l'équitation; classement définitif par les juges (2 cavaliers neutre & 1 juge à pied)

Notation & classement groupe dressage

- Échelle de 1 – 10
- Note pour pas, trot, galop, aptitude à l'équitation et aptitude au dressage. Les critères d'évaluation de ces caractéristiques sont définis dans la description de l'objectif d'élevage (voir programme d'élevage).
- Addition des notes; classement d'après la moyenne des notes
- En cas d'égalité de points, la note du trot est déterminante.

Déroulement groupe saut

- a) Présentation au couloir
1 cheval à la fois, par le propriétaire ou une personne mandatée, bride sans rêne, protège-boulets aux antérieurs autorisés - contrôle par les juges
- b) Saut en liberté - qualification
Prise en charge des chevaux par l'équipe du couloir.
Les hauteurs et distances sont fixées par le chef de parcours, en fonction des aptitudes du cheval, sur la base du règlement des tests en terrain équitation.
Appréciation par 3 juges
- c) Tour final (Finale)) (déroulement facultatif qui relève de la responsabilité de l'organisateur)
Les 6 meilleurs chevaux de la qualification se qualifient. En cas d'égalité des points, les notes partielles sont décisives dans l'ordre suivant: qualité / aptitude / technique. En cas d'une nouvelle égalité, le groupe de la finale sera agrandi.

Notation & classement groupe saut

- Échelle de 1 – 10
- Note pour style et technique, aptitude, qualité (respect, volonté, courage). Les critères d'évaluation de ces caractéristiques sont définis dans la description de l'objectif d'élevage (voir programme d'élevage).
- Addition de toutes les notes; classement d'après la moyenne des notes

Divers

Remarque! Les participants ont la possibilité de faire connaître le manège et le couloir à leur cheval **avant le SBC!** Les ordres du CO et du chef de parcours doivent être respectés.

Les directives du règlement du test en terrain équitation concernant le harnachement, la tenue du cavalier, les médicaments, les vaccins, l'utilisation de guêtres, de bandages et d'autres accessoires, etc. sont applicables.

Un test anti-dopage peut être effectué selon les directives de la FSSE.

Entrée en vigueur

Ce règlement entre en vigueur le 08.10.2019.

Avenches, le 08.10.2019

Fédération d'élevage de chevaux de sport CH

Le Comité